

Bessans, le 1<sup>er</sup> juin 2020

## Mode d'ouverture du Gîte Eté 2020

Les modalités d'ouverture ont été établies après les décisions gouvernementales qui nous permettent d'ouvrir à partir du 2 juin 2020. Bien sûr, si la situation évoluait favorablement (ou défavorablement), nous adapterions ces modalités.

1) Dates et conditions d'ouverture

Le gîte sera ouvert du 19/06 au 27/09, uniquement sur réservation (sauf cas de force majeure).

2) Capacité d'accueil

La capacité d'accueil sera diminuée et variera selon la composition des groupes logeant dans le gîte.

Toutes les chambres seront ouvertes à la location.

Selon les jours, le nombre de places en dortoirs variera selon la configuration des groupes. Dans un dortoir de 7, un maximum de 4 personnes ne se connaissant pas sera prévu.

Si besoin, nous servirons dans la cuisine commune située au niveau des dortoirs.

Le salon Tv sera fermé. Le salon jeux, livres et BD sera ouvert avec des restrictions. Il en sera de même pour la cuisine commune.

3) Durée et conditions des séjours

Les séjours seront en chambre, pour une durée minimum de 4 nuits. Hormis pour les réservations déjà effectuées au 1<sup>er</sup> juin 2020.

Pour les personnes ayant déjà réservé en dortoirs, nous les logerons en chambre si possible (au tarif chambre). Si nous ne pouvons pas les loger en chambre, nous les logerons en dortoirs.

4) Gestion des familles et des groupes

Les familles et les groupes constitués seront considérés comme une cellule familiale. Cela signifie qu'aucune mesure barrière ne sera appliquée entre eux au sein du gîte.

A chaque cellule familiale est attribué pour le séjour une table (ou plusieurs tables) en salle à

manger. Cette table servira pour le dîner, le petit-déjeuner et tous les autres moments de la journée.

Nous demandons de respecter scrupuleusement cette mesure.

Une seule personne représentera la cellule familiale lors de l'accueil et du paiement. Dans la mesure du possible, bien sûr.

#### 5) Réservation et acompte

Nous demandons un acompte lors de la réservation. 10€/nuit/pers.

Si un membre du groupe contractait la Covid-19 et devait contraindre le groupe à annuler le séjour, nous demanderons un certificat médical. L'acompte sera alors remboursé (ou gardé pour une date ultérieure si les personnes le désirent).

**Important :** Nous (Sylvie et Bruno) ou notre employé pouvons contracter la Covid-19. Dans ce cas, le gîte ferme immédiatement et les réservations sont annulées. L'acompte sera remboursé en fonction des jours passés au gîte. **Nous vous demandons d'être prêts à tout moment de quitter le gîte si le gîte devait fermer brutalement.**

#### 6) Mesures barrières

Au sein du gîte, nous laisserons le maximum de portes ouvertes en journée, même si cela est contraire aux règles de sécurité. Nous les fermerons le soir.

Lors de votre entrée dans le gîte, lavage des mains obligatoire dans les sanitaires hommes et femmes. Une seule personne par groupe pour l'accueil administratif.

Le masque est obligatoire quand vous entrez et quand vous circulez dans les espaces communs (couloirs et salle à manger).

**De notre côté, nous nous engageons auprès de vous pour respecter les protocoles sanitaires édités par les pouvoirs publics et les représentants de notre profession.**